



279763 - L'usage de magnétophones pour diffuser les takbiir du jour de la fête

question

Certains boutiquiers installent des haut parleurs devant ou à l'intérieur de leurs boutiques pour diffuser des takbiir enregistrés au cours des dix premiers jours de Dhoul-Hidjdjah. Comment juger cette pratique? Devrait-on l'interdire? S'agit-il d'une innovation? L'ordre que nous donnons aux élèves de le pratiquer avant le commencement des cours pendant les dix premiers jours de Dhoul-Hidjdjah dans le but de revivifier la Sunna relève -t-il de l'innovation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, ce qui est demandé aux gens c'est de se livrer avec acharnement et enthousiasme à la glorification d'Allah le Puissant et Majestueux pendant les jours de la Fête. La forte diffusion des takbiir à l'aide d'un magnétophone vise à attirer l'attention du distrait et à rappeler celui qui aurait oublié. La prise en compte de cette considération rend la pratique légale. Cependant il faut éviter de déranger ou importuner les gens en se livrant à une exagération se traduisant par une sonorisation trop forte.

Nous ne disons pas que la pratique relève de l'innovation car celle-ci consiste dans une chose dont la cause existait au temps des Ancêtres pieux mais que ces derniers n'avaient pas faite. Voilà la véritable innovation.

On sait bien que le magnétophone n'existait pas aux cours des premières périodes (de l'histoire de l'islam). Il en est de même des affiches collées aux portes des magasins pour rappeler les dhikr à dire quant on y entre et quant on en sort, entre autres dhikr habituels. Tout cela ne me semble pas représenter un inconvénient.



Deuxièmement, les takbiir étant institués pendant ces jours de l'année, il est aussi institué de les y encourager en tout temps, avant comme après les cours et chaque fois que les circonstances s'y prêtent et que la pratique n'entraîne pas la négligence d'un devoir ou une activité. Il ne convient pas de l'imposer au début ou à la fin des cours puisqu'il suffit de s'y livrer chaque fois qu'on peut le faire.

Commencer son cours par des takbiir pour être imité par ses élèves ou leur en donner l'ordre avec insistance est bien institué car il s'agit de les orienter vers une bonne pratique, un acte de piété.

Al-Bokhari a rapporté dans son Sahih (2/20) qu'Ibn Omar et Abou Hourayrah se rendaient aux marchés pendant les Dix Jours pour prononcer les takbiir et les gens leur donnaient la réplique. Il faut toutefois éviter que les élèves pratiquent le takbbir en chœur et à haute voix. Voir la réponse donnée à la question n°[127851](#).

Allah le sait mieux.